

Quoi de neuf

LES LYCÉENS ?

N° 3 – Juin 2017

Rencontre avec Alain Kamal Martial



Des « Chatouilleuses » au lycée ? Représentation de « Zakia Madi » par les 212



L'ACTU LYCEE

Visite au siège de Mayotte
Hebdo
Lire page 2-3

Prévention des conduites à
risques
Lire page 4-5

Rencontre avec Alain Kamal
Martial
Lire page 6

Le paludisme
Lire page 7

Le tournoi d'éloquence
Lire page 8-9

Rencontre avec Benjamin
Renner
Lire page 10

Lycéens au cinéma
Lire page 11

CULTURE

La langue des jeunes
Lire page 12

Le Chigoma
Lire page 13

L'abolition de l'esclavage
Lire page 14

Passation de pouvoir
Lire page 15

NOS MUSES

Pourquoi es-tu si mystérieuse ?





Visites au siège de Mayotte-Hebdo



Dans le cadre d'une visite pédagogique, accompagnés par mesdames Manlanbien et Porzio, les étudiants de BTS CG1, ont eu l'opportunité de visiter le siège de Mayotte-Hebdo. Cette rencontre a eu lieu le vendredi 21 avril à 8h30.

Après une petite balade en bus, nous sommes arrivés à Kavani (Mamoudzou). C'est là que se trouve le siège de Mayotte-hebdo. Nous avons été reçus par un des deux fondateurs de ce journal surnommé «Soldat», de son vrai nom Mohamed EL MOUNIR.

L'entretien a rapidement commencé par un vif enchaînement de questions. Les réponses à ces questions nous ont permis d'apprendre que Mayotte Hebdo est un journal hebdomadaire qui paraît tous les vendredis. Ce journal est devenu un magazine : il ne parle plus des faits divers mais privilégie les articles qui explorent les problématiques posées à notre île. Les photographies et les pages de publicité complètent l'ensemble.

Mohamed EL MOUNIR nous a fait un court résumé de son parcours : il précise qu'avant la création de Mayotte Hebdo il a travaillé au journal « Kwézi » mais il n'avait pas la liberté d'aborder certains

sujets. C'est la principale raison pour laquelle Laurent Canavate, Zaidou Bamana et lui ont décidé de créer leur propre journal, et de ne plus être sous l'autorité de quiconque.

L'aventure est donc lancée en 2000 avec la création de « Mayotte Hebdo ». Mais dès ses débuts, la nouvelle structure ne bénéficie d'aucune aide, c'était et c'est encore selon lui «une aventure passionnante mais difficile».

Aujourd'hui, l'entreprise persévère, grâce aux seuls investissements de l'équipe, sans aide ni subvention.

Nous nous sommes ensuite entretenus au sujet du métier de journaliste.

Selon EL MOUNIR, le métier de journaliste est très intéressant mais demande une très grande disponibilité. « Les événements ne préviennent pas » souligne-t-il et en effet, il lui est déjà arrivé de se rendre sur le terrain vers minuit ou même plus tard dans la nuit, en fonction de l'actualité du moment. Ce métier est donc exigeant à tout point de vue et il faut l'exercer avec passion et non par obligation.

Pour finir, nous avons discuté de la situation financière de Mayotte Hebdo. C'est le journal qui a survécu le plus longtemps à Mayotte, et il paraît

maintenant depuis 17 ans. Selon EL MOUNIR, le plus gros problème à Mayotte c'est que les gens ne lisent pas ; le très fort taux d'analphabétisme explique la faiblesse des ventes. Cela ralentit leur activité, et la parution seule de l'hebdomadaire ne leur permet pas de couvrir leurs charges, ils ont dû diversifier leurs activités et ont lancé non seulement « Flash Info », quotidien numérique, mais ont publié de beaux livres sur Mayotte, ont organisé des expositions, afin de faire vivre l'entreprise.

Il faut cependant savoir qu'aujourd'hui la survie du journal est menacée : Monsieur EL MOUNIR nous a appris que « Mayotte Hebdo » est en cessation de paiement, et que la structure risque de disparaître.

Cette visite nous a permis d'approfondir nos connaissances sur ce journal, d'étudier certains de ses articles en profondeur.

Nous remercions l'équipe du journal de nous avoir reçus, et nous espérons que dorénavant ce magazine sera davantage lu.

Elodie
Maoulida
BTS CG1



Visites au siège de Mayotte-Hebdo



L'entretien avec M. EL-MOUNIR alias SOLDAT :

Nous, étudiants de première année de BTS CG du lycée de Petite Terre, remercions M. El-Mounir qui a su se mettre à notre disposition pour nous accueillir le vendredi 21 avril, malgré la situation préoccupante de MAYOTTE HEBDO.

Mayotte Hebdo est une SARL (Soma presse) créée le 31 mars 2000 par M. Laurent Canavate, M. Soidiki Mohamed El-Mounir et M. Zaidou Bamana. Les fondateurs se sont rencontrés en 1997, au journal KWEZI et ont quitté ce journal quand ils ont compris qu'ils n'y jouissaient d'aucune liberté d'expression. Ils ont alors créé Mayotte-Hebdo qui emploie aujourd'hui 20 salariés (graphistes, rédacteurs...)



Mayotte Hebdo est un hebdomadaire qui publie 1200 exemplaires chaque vendredi, au prix unitaire de 3€.

C'est un magazine de réflexions et d'informations. Mais les sujets d'actualité sont publiés dans le quotidien FLASH INFO.

Pour pouvoir publier un magazine, il faut pouvoir disposer de 2400 euros car chaque semaine l'impression coûte 2.50€ par exemplaire) et il faut prévoir 2000€ par mois pour les distributeurs (HD, Groupe SO-DIFRAM,...)

En 2008 le groupe faisait paraître un magazine pour jeunes

(TOUNDA) mais ce magazine n'a pas eu une longue durée de vie.

A l'ouverture, cette SARL Mayotte Hebdo ne percevait pas de subventions depuis son ouverture. Elle vit des appels d'offres et des annonces légales. Elle est actuellement en redressement judiciaire

Aujourd'hui, car son chiffre d'affaires a fortement baissé. Les tarifs de la PRESSE ECRITE ont chuté de 53%.

Le journal a dû mettre en place un plan de licenciement, certains salariés ont démissionné car les salaires ont baissé. Au final, c'est le Tribunal qui jugera et décidera de l'avenir de Mayotte Hebdo.

Nous pensons que ce n'est pas une solution de dissoudre Mayotte Hebdo car c'est le seul journal libre, qui publie des articles sur tout ce qui se passe sans être censuré par l'Etat.

Hadji Riziki Kouraïchia
KADHUMOU Zoumda
MOUHIDINI Dhoïfirdine



L'entretien avec M. Laurent CANAVATTE :

Jeudi 20 avril, l'atelier du journal du lycée et les élèves de BTS Professions Immobilières ont eu la chance de visiter les locaux de Mayotte Hebdo, accompagnés par Mme Manlanbien et Mme Souffou, à l'occasion de la Semaine de la Presse.

Cette matinée a été bénéfique pour nous tous. L'entretien avec le directeur de publication, M. Laurent Canavate nous a permis, entre autres, d'en apprendre davantage sur le métier de journaliste.

M. Canavate a d'abord travaillé au « Journal de Mayotte », premier journal, associatif, en tant que sa-

larié. Il a ensuite créé son propre journal « Mayotte Hebdo ».

« Le journaliste est celui qui crée des liens sociaux sur un territoire. Avoir une culture générale est important, car cela permet de mieux comprendre les enjeux », nous a rappelé M. Canavate.

« Le journal est le résultat d'un travail collectif. La conférence de rédaction est le moment où les journalistes discutent de leur production collective. Cette discussion a trois objectifs : prévoir le contenu du journal, organiser la production de ce contenu, analyser ensemble les contenus pour les améliorer ». La conférence de rédaction est donc une réunion adaptable à tous les journaux et à tous

les rythmes de parution.

A Mayotte Hebdo, elle a lieu tous les mercredi pour pouvoir imprimer le jeudi. Le journal paraît enfin le vendredi matin, distribué par des coursiers.

Pour devenir journaliste, on peut se former à l'université en s'inscrivant au DUT Information Communication, option journalisme, ou suivre d'autres formations et intégrer ensuite une école de journalisme. Mais beaucoup de journalistes se sont formés « sur le tas ». Pour obtenir la carte de presse, il est nécessaire d'avoir un casier judiciaire vierge mais l'activité journalistique doit représenter la moitié des revenus. »



Prévention des conduites à risques



Jeudi 30 mars 2017, l'association Nariké M'sada pour les personnes séropositives est intervenue au lycée de Petite Terre jeudi 30 mars de 15h à 16h50.



réseaux-santé-
Mayotte.fr

Nariké M'sada, est une association mahoraise de prévention des risques liés à la sexualité. Cette association propose une aide, un soutien et un accompagnement aux personnes, et agit pour promouvoir une meilleure santé au sein de la population de Mayotte.

Association de lutte contre le SIDA, elle intervient dans le milieu scolaire, et aussi dans les entreprises.

Ce Jeudi 30 mars 2017, notre classe de Seconde 11 a rencontré Nida, membre de cette association et elle attiré notre attention sur les conduites à risques et nous a appris comment se protéger du SIDA et du VIH.

Créée en 2003, Nariké M'sada, s'est consacrée depuis le début, non seulement au soutien et à l'accompagnement des personnes vivant avec le VIH, mais a entrepris aussi de s'occuper de la communication

avec le grand public, sans oublier la question de prévention, de la lutte contre les discriminations et les stigmatisations liées à cette pathologie.

Que signifie « stigmatisation » ?

La **stigmatisation** est l'action de stigmatiser. C'est une action ou une parole qui **transforme une caractéristique**, un comportement, une déficience, une incapacité ou un handicap d'une personne **en une marque négative ou d'infériorité**. Elle est, en général, la conséquence d'une désinformation et de l'existence de stéréotypes sur un sujet donné.



Cette association, en dispensant cette formation, se donne pour objectifs de : Compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmissions du VIH et des IST associés aux différentes pratiques des populations et individus rencontrés.

- Renforcer les capacités à mener des entretiens de prévention adaptés aux besoins des publics et au cadre parti-

culier des entretiens pré et post tests.

- Faire acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation de tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection au VIH 1 et 2. (Cf le Journal de Mayotte).

Quels est la raison de leur intervention ?

Madi Nida, membre de l'association Nariké M'sada est intervenue auprès de notre classe de 2^{nde} 11 pour nous expliquer ce que sont les MST et les IST.

L'association Nariké M'sada accompagne donc toute personne confrontée à une problématique en lien avec le VIH, le SIDA, les personnes séropositives et leur entourage.

L'infirmière de notre lycée les a ainsi fait venir ici au lycée pour nous expliquer ces maladies qui sont relativement graves si elles atteignent un individu.



Mme Madi Nida



Prévention des conduites à risques (suite)



Interview de notre infirmière :

Pourquoi avez-vous fait intervenir l'association Nariké M'sada au lycée ?

« C'est dans le cadre de la prévention des conduites à risques que j'ai fait intervenir cette association au lycée pour que vous soyez informés sur les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) ».

Pourquoi à cette période précise ?

« Pour une question de calendrier et d'emploi du temps et afin que des heures de cours ne soient pas supprimées ».

Existe-t-il des associations de lutte contre le SIDA à Mayotte ?

« Il y a une association ici à Mayotte en Grande Terre, l'association Nariké M'sada qui se trouve Route du stade de Cavani et pour faire un dépistage, le CDAG Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit, se trouve à côté du dispensaire de Jacaranda à Mamoudzou ».

Y'a-t-il un traitement contre le SIDA ?

« Un traitement existe pour vivre plus longtemps avec le virus, mais ce traitement ne guérit pas la maladie »

Quels messages souhaitez-vous faire passer à tous lycéens ?

« Utilisez le préservatif !!! Et prenez soin de vous »

Interview de Mme Madi Nida :

Madame Madi Nida, quel est votre rôle dans cette association caritative ?

« Mon rôle est de permettre la sensibilisation des élèves, des professionnels et des adultes c'est-à-dire que j'interviens dans les associations, dans les établissements et dans les entreprises ».

Pourquoi êtes-vous intervenue au lycée ?

« Parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont atteints du VIH. Beaucoup prennent des risques. Il faut donc informer les jeunes afin qu'ils sachent comment se protéger contre le VIH ».

Depuis combien d'année travaillez-vous dans cette association ?

« Depuis quatre ans ».

Etes-vous la seule association de lutte contre le SIDA ?

« Oui, nous sommes la seule association qui intervienne sur le thème du SIDA ici à Mayotte.

Le virus peut-il être dangereux pour une femme enceinte ?

« Oui, le virus que l'on appelle Virus Immuno Déficient (VIH) peut être vraiment dangereux pour une femme enceinte, durant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement, ainsi que pour le fœtus ».

Y a-t-il un traitement contre le VIH et le SIDA ?

« Oui, il y a un traitement qui permet de vivre mieux avec le virus parce qu'il s'affaiblit ».

Quels messages souhaitez-vous nous faire passer ?

« Faites très attention !!! Il faut vous protéger et surtout essayer d'en parler aux autres, à vos amis, vos parents, vos proches et votre entourage ».

Nos remerciements à Mme Nicole l'infirmière du lycée et à Nida de l'association Nariké m'sada pour toutes leurs explications.

ATTENTION !!! Le SIDA est une maladie très grave que vous pouvez attraper à tout moment et vous pouvez même mourir donc je vous conseille de prendre des préservatifs avant tout rapport sexuel.



Rencontre avec Alain Kamal Martial



Alain Kamal Martial a rencontré les élèves de 2nde 12 du Lycée de Petite Terre et de 3^{ème} du collège de Bouéni M'titi dans la grande salle Polyvalente de notre lycée, ce jeudi 25 mai 2017.



entre parenthèse sa carrière d'auteur.

Il a acquis une réputation internationale et ses pièces ont été jouées dans 18 pays différents ces dernières années. Il a organisé à Mayotte, aux Comores, à Madagascar et au Mozambique des ateliers d'écriture et d'échange entre auteurs et comédiens. Cette collaboration fructueuse aborde les arts comme un moyen d'expression du monde contemporain et de débat sur les préoccupations des hommes dans leur société. L'écriture est ici poésie incisive, elle invente et réinvente l'homme. (Cf. Les francophonies.fr).

Les élèves ont ensuite profité d'une bonne pause-goûter avant la reprise avec les Seconde.

Les élèves de 2nde ont donc poursuivi le dialogue en présentant le travail préparé toute l'année : écriture, dessin, collages, ainsi que la remarquable représentation théâtrale de scènes extraites de « *Zakia Madi la chatouilleuse* » et de « *Les Veuves* ».



Abdourohamane ZOUBERT 211
6

A 9 heures, Madame Souffou a accueilli Alain Kamal Martial et l'a accompagné vers la salle polyvalente. Entre temps, les élèves de troisième du collège de Labattoir, finissaient la visite du lycée de Petite Terre, encadrés par les lycéens de la 1^{ère} ARCU.

Ensuite, les troisième et les secondes ont tous été appelés par leurs professeurs respectifs : Madame Meunier, Documentaliste) et Madame Favre, Professeur de français) et Madame Martaud ROBERT, Professeur de français des 212.

Nous avons pris place dans la salle polyvalente. Mme Souffou est intervenue, pour remercier M. Alain Kamal Martial de sa venue, et a ensuite présenté les professeurs et les classes qui ont participé au projet de liaison 3^e / Seconde.

Les élèves de 3^{ème} ont commencé à interroger l'auteur, sur ses ouvrages, ses études et son

parcours professionnel, sous forme d'un interview (5 représentants élèves étaient assis en cercle à côté de l'écrivain).

Qui est Alain Kamal Martial ?

Alain-Kamal Martial est né le 25 juillet 1974 à Mayotte. Jusqu'à l'obtention de son baccalauréat, il a grandi dans son île natale. C'est ensuite en France qu'il a entrepris un DEA de Littératures françaises, francophones et comparées à l'Université de Bordeaux-III. Il a ensuite entrepris des études théâtrales au sein du LERTA (Laboratoire d'études et de recherches théâtrales d'Avignon) et des études doctorales à l'Université de Cergy-Pontoise.

Il a écrit de nombreuses pièces telles : *La rupture de chair*, *Papa m'a suicider*, *Zakia Madi la chatouilleuse*, *Les Veuves*, *Cicatrices*, et pleins d'autres pièces de théâtre.

En janvier 2008, Alain-Kamal Martial, a pris les fonctions de Directeur du Service Culturel de la Collectivité Départementale de Mayotte. En choisissant ce poste, il met provisoirement





Le paludisme

Mercredi 23 avril 2017, les élèves de CAP Agent de Prévention et de Médiation (APM) sont allés en Grande-Terre participer au concours de créations sur le paludisme pour la journée mondiale de lutte contre le paludisme.

A l'occasion de cette journée du 23 avril 2017, les élèves de CAP APMS1 ont écrit et interprété une chanson sur le rythme « Coller la petite de Franco ». Une belle prestation ! Pour voir la vidéo, celle-ci est disponible sur le site du lycée de Petite-Terre.

Plusieurs établissements, six lycées et un collège, ont eu l'honneur d'y assister.

Le premier prix a été décerné au groupe d'élèves de CAP APM du lycée de Petite Terre.



Qu'est-ce que c'est que le paludisme ?

Le paludisme est une maladie parasitaire potentiellement mortelle, transmise par des moustiques. On pensait à l'origine que cette maladie provenait des zones marécageuses, d'où le nom de paludisme dérivé du mot ancien 'palud', marais.

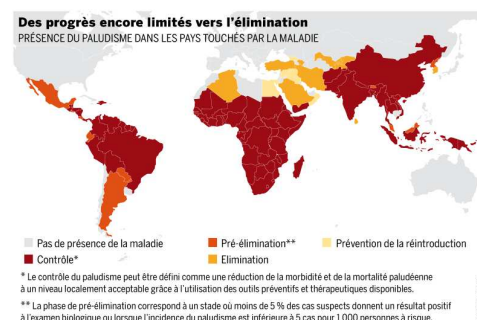
Découverte :

En 1880, les scientifiques ont découvert la véritable cause du paludisme, un parasite unicellulaire appelé *plasmodium*. Ils ont ensuite découvert que le parasite était transmis d'une personne à une autre par les piqûres d'un moustique anophèle femelle, qui a besoin de sang pour nourrir ses œufs.

Quels sont les pays et les personnes qui sont infectés par le paludisme ?

Actuellement, environ 40% de la population mondiale

habitants des pays les plus pauvres du monde pour la plupart, sont exposés au paludisme. La maladie était jadis plus étendue mais elle a été éliminée dans de nombreux pays tempérés au milieu du XX^e siècle. Elle touche aujourd'hui les régions tropicales et subtropicales et elle est responsable chaque année de plus de 300 millions de cas de maladies aiguës et d'au moins un million de décès.



Le concours était en partenariat avec TOTAL, le Collège de Dzoumogné, l'ARS Agence Régionale de Santé, L'IREPS.

Bravo aux élèves !

Zoubert

Directeur de Publication : Monsieur GORISSE

Rédactrice en chef : Mme SOUFFOU

Correctrice : Mme Manlanbien

Journalistes : Abdouroihamane, Dhoifrdine, Elodie, Kouraïchia, Maoulida, Quentin, Zoumda.

Impression : Lycée de Petite Terre, Mme DJOUTSA

Adresse : Lycée de Petite Terre, rue du lycée 97615 PAMANDZI . Tel : 02.69.05.55.65



Le tournoi d'éloquence



Le tournoi d'éloquence de l'académie de Mayotte a eu lieu vendredi 14 avril 2017 à l'hémicycle du Conseil Départemental de Mamoudzou de 8h30 à 16h.

Le tournoi d'éloquence est un tournoi ouvert à tous les élèves de notre académie de Mayotte. Les participants du tournoi ont eu la difficile tâche de faire un discours devant une assemblée.



Une présélection s'est déroulée auparavant dans chaque établissement.

La finale qui a réuni les meilleurs élèves a donc eu lieu ce vendredi 14 avril 2017 à l'hémicycle du Conseil Départemental de 8h30 à 16h, en deux temps.

Les trois gagnants de notre établissement accompagnés par Madame Modanèse, sont

partis à l'Hémicycle du Conseil Départemental, ce matin à 7h30. Ils ont pris la barge quai Issouffali.

Six établissements ont participé à ce tournoi, dont cinq lycées : lycées du Nord, de Sada, de Petite Terre, de Dembeni et un collège, celui de Kawéni 1.

Les quinze candidats ont composé leur discours sur les Droits de l'Homme (Droits de la Femme, Droit à la Différence et Droits de la Terre).

Cette finale a permis d'élire le plus beau discours lycéen du tournoi d'éloquence mahorais pour la première fois à Mayotte.

Les membres du jury étaient composés de Monsieur Plauchand (Directeur du Cabinet de Madame la Vice-Rectrice), Monsieur Turquet (Inspecteur des Lettres) Madame Saïd (élue chargée de l'Enseignement), Madame Thoret (Directrice de la Maison des Livres) et Monsieur Mido (Membre du Rotary Club).

Madame MODANESE, nous a remis la liste des sélectionnés de notre lycée. Ce sont : **Issouf Jasser**, le Premier lauréat, a reçu des cadeaux : le premier cadeau est un mini pad offert par le Vice-Rectorat de Mayotte, le deuxième cadeau : deux cents cinquante euros offerts, par le Rotary Club et enfin un livre offert par la Maison des Livres.

Noémie Weber a reçu le 3^{ème} prix avec des cadeaux, des hauts parleurs offerts par le Vice-Rectorat de Mayotte, le deuxième cadeau est cent euros offert par le Rotary Club et un livre par la Maison des Livres.

Le 2^{ème} prix a été remis à une élève du lycée de Sada, **Sahimi Fuhaya**.





Le tournoi d'éloquence (suite)

Interview De Noémie WEBER 1S1

1-) Qu'est-ce qui t'a poussé à participer au tournoi d'éloquence mahorais ?

« J'ai voulu y participer parce qu'on nous a donné l'occasion de nous exprimer, ce qui est rare, et comme je me suis dit que j'ai des choses à dire, je me suis lancée. Ensuite j'ai trouvé que les sujets étaient vraiment intéressants sur les Droits de l'homme, et je me suis dit qu'il fallait profiter de cette chance de pouvoir s'exprimer en public et que c'était de plus une occasion d'acquérir une bonne expérience en s'exprimant à l'oral devant un public ».

2-) Qu'est ce que tu as ressenti pendant ton discours ?

« Lors de mon discours, vu que c'est moi qui l'ai écrit, forcément j'ai eu beaucoup d'émotions ; ce sont des sujets très importants »

3-) Est-ce que le tournoi d'éloquence s'est passé comme tu le souhaitais ?

« Oui, ça s'est bien passé, vu que j'ai eu le 3^{ème} prix et bien sûr, j'aurais voulu quand même gagner le premier prix. Mais je suis contente de ma place ».

4-) Qu'est-ce que tu as voulu

faire comprendre aux membres de l'assemblée ?

« J'ai voulu leur faire comprendre qu'il y a beaucoup de changements à faire. Evidemment, moi j'ai parlé des droits de la Terre et justement à Mayotte, il ya beaucoup de pollution et dans mon discours je voulais sensibiliser une peu plus la population et notamment les jeunes qui étaient là et nous écoutaient, à réagir ».

5-) Quel message souhaitez-tu faire passer aux autres camarades qui ont hésité à venir participer à ce tournoi ?

« Moi, je conseillerais de participer au tournoi d'éloquence parce que déjà, c'est une bonne expérience, c'est super enrichissant et pour une fois qu'on nous donne cette chance de nous exprimer, nous devons la saisir et si on a des choses à dire, il faut en profiter pour aller les dire ».

Interview d' Issouf Jassem TS1

1-) Qu'est-ce qui t'a poussé à participer au tournoi d'éloquence mahorais ?

« Déjà, l'idée de m'exprimer devant un public, d'avoir le courage, d'oser.... Et surtout c'était l'occasion pour moi de transmettre mes idées aux autres ».

2-) Qu'est ce que tu as ressenti lors de ton discours ?

« J'ai ressenti beaucoup d'enthousiasme et de joie à l'idée de m'exprimer devant les gens.

3-) Est-ce que le tournoi d'éloquence s'est passé comme tu le souhaitais ?

« Plutôt bien oui, même beaucoup plus que je ne le pensais, car il y a eu aussi beaucoup d'autres candidats qui ont fait de belles prestations, et je n'étais pas sûr à 100% d'être sélectionné ».

4-) Qu'est-ce que tu as voulu faire comprendre aux membres de l'assemblée ?

« Mon objectif était déjà de les convaincre et de les persuader que je crois en ce que je dis. Et ensuite par la même occasion, de les amener à comprendre, et voire même de les faire adhérer à mes idées »

5-) Quel message souhaitez-tu faire passer aux autres camarades ?

« C'est vraiment une expérience à tenter au moins une fois dans notre vie de lycéen. Alors, lorsque vous en aurez l'occasion, faites-le ! Participez à ce concours ! ».

Bravo à nos gagnants !

Zoubert



Rencontre avec Benjamin Renner



Benjamin RENNÉ est venu au lycée de Petite Terre, rencontrer les élèves de Seconde 202, et 201, mardi 18 avril 2017, pour leur parler de son métier.

Nous sommes allés à la rencontre de l'auteur du *Grand méchant renard*, le mardi 18 avril, au CDI du lycée, à 15h. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet « BDZ'îles »

Tout d'abord, Benjamin RENNÉ nous a présenté sa profession d'animateur et de réalisateur de film d'animation.

Après un bac S, il fait une classe préparatoire aux écoles d'Art, d'où il ressort avec un Diplôme National d'Arts Plastiques de bande dessinée.

À sa sortie de l'école, il travaille avec Vincent Patar et Stéphane Aubier sur le long métrage d'animation, adapté des albums pour la jeunesse *Ernest et Célestine* de Gabrielle Vincent.

Pour les personnes qui ne connaissent pas sa BD, voici le résumé du *Grand méchant renard*.

Face à un lapin idiot, un cochon jardinier, un chien paresseux et une poule caractérielle, un renard chétif tente de trouver sa place en tant que grand prédateur. Devant l'absence d'efficacité de ses méthodes, il développe une nouvelle stratégie. Sa



solution : voler des œufs, élever les poussins, les effrayer et les croquer. Mais le plan tourne au vinaigre lorsque le renard se découvre un instinct maternel...

Pendant la rencontre, les élèves de Madame Modanèse, les 202, ont interviewé Benjamin RENNÉ.

Ils ont également présenté une danse traditionnelle mahoraise spécialement pour lui.

Benjamin RENNÉ a été agréablement surpris par cette présentation. Les élèves lui ont aussi offert une carte sur laquelle il y avait leur photo et Petite Terre. A la fin de la rencontre, celui-ci nous a fait une démonstration de dessin.

Interview de Benjamin RENNÉ :

Abdouroihamane : Quel est votre profession ?

Benjamin : « Je suis animateur et réalisateur de film d'animation ».

Abdouroihamane : Qu'est ce qui vous a poussé à écrire le li-

vre *le Grand méchant renard* ?

Benjamin : « C'est une anecdote. Quand j'étais petit, j'ai vu des œufs. Mes parents m'ont expliqué que quand les poussins sortent de l'œuf, la première personne qu'ils voient, ils pensent tout suite que c'est leur maman et ça m'a beaucoup surpris et depuis, c'est resté dans ma tête. C'est pourquoi j'ai écrit *le Grand méchant renard*.

Abdouroihamane : Qu'est ce qui vous a poussé à écrire tous ces albums ?

Benjamin : « J'avais envie de raconter des histoires depuis tout petit et comme je ne sais pas écrire des textes, je préfère dessiner des bandes dessinées ».

Abdouroihamane : Aimez-vous votre métier d'animateur et réalisateur de film d'animation ?

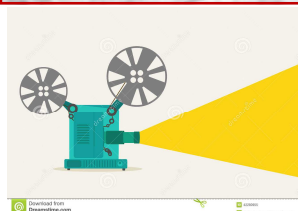
Benjamin : « Oui, j'aime mon métier d'animateur et réalisateur de film d'animation ; en plus je gagne de l'argent à faire ce que j'aime ».

Abdouroihamane : Depuis combien d'années exercez-vous ce métier ?

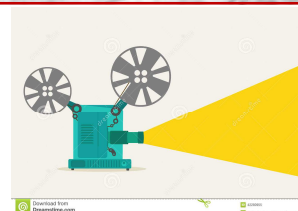
Benjamin : « J'exerce ce métier depuis dix ans ».

Merci à M. Benjamin Renner pour toutes ces réponses.

Zoubert 10



« Lycéens au Cinéma »



So, I'm Quentin and I'm in Another old movie about the grade 10 (204), one of the cinema as a genre and explaining some of its backstory to go to the cinema in Mahmoudzou every three months or so. Until now, we have seen three movies.



Projecteur du cinéma Alpa Joe

A very old movie featuring Marilyn Monroe (can't remember the name). I can ! It was « *Some like it hot* ».



Well, the third movie was « *the warriors* », a film about a boy and a girl who found love in survivalism.



The first film was my second choice, it was great fun all along and while being not modern (black'n' white) it still managed to keep us entertained.

I didn't actually like much the second movie, it was boring especially in the middle of the film. It seemed extremely repetitive.

For me, the third movie was the best of them. It was modern unlike the other two and the plot was really interesting. It was a very « adventurous movie ».



Quentin 204



La langue des jeunes



Tout ça c'est bien bon, la langue des parents, la langue des profs on se gausse et si on parlait de la langue des jeunes ?

Bon d'accord. Le langage a permis aux jeunes générations d'affirmer leur identité. le verlan ne date pas d'aujourd'hui. Et les jeunes ne sont pas tous des délinquants en puissance incapables de s'exprimer poliment et sans erreur. Car c'est bien là le problème : il semblerait que certains ne maîtrisent pas ce que l'on appelle le « niveau de langue courant »

Quelques exemples précis ;

Si nous ne voulons pas passer pour ce que nous ne sommes pas : un malotru !

Vous rentrez dans une salle de cours, qui vient d'être occupée par une autre classe de 35 élèves comme d'habitude ! Ne dites pas « ça pue ». Dites bonjour au pauvre professeur qui comme vous subit les miasmes et ouvrez les fenêtres !

Vous venez de vous faire prendre votre carnet de correspondance parce que vous avez oublié de faire votre exercice -Quel malheur !- et l'on vous menace d'une sanction, ne dites pas "j'men bats les couilles", surtout si vous n'en avez pas ! Il serait plus stratégique de faire vos plus plates excuses et tant pis si vous avez zéro puis que cela vous est bien égal de toute façon, c'est entendu !

Le professeur excédé par vos bavardages vient de vous prier de vous taire ; même si vous estimez être victime d'une profonde injustice parce que vous n'êtes pas le seul à bavarder, ne dites pas "oh ça va !" parce que non, ça ne "va pas".

Je ne veux pas vous faire des leçons parce que je ne suis pas un policier ni votre professeur, mais essayez seulement de comprendre que "la politesse est à l'esprit ce qui n'est pas à l'esprit, c'est le respect et ça s'apprend en une seule phrase".

Journal scolaire
Lycée Voltaire, Orléans





Le Chigoma



L'élégance au masculin, c'est ainsi que l'on pourrait définir le Chigoma mahorais, cette danse traditionnelle qui, au début était typiquement pratiquée par les hommes, mais maintenant, avec la tendance vers l'égalité des sexes, est tout aussi élégamment dansée par les femmes mahoraises à Mayotte.

D'après l'Histoire, mais personne n'en est certain, le Chigoma serait une danse qui trouve ses origines à Zanzibar, et vient des esclaves qui pratiquaient cette chorégraphie traditionnelle pour se détendre, mais surtout pour se retrouver ensemble. C'est cet esprit qui perdure, l'envie d'être avec ses amis.

Le Chigoma est la danse qui représente le mieux l'île de Mayotte. La tradition mahoraise veut que cette danse soit pratiquée pour célébrer un mariage.

Le Chigoma est une danse simple, mais qui demande quand même un certain savoir-faire. Les pas ressemblent assez à la démarche d'un caméléon, deux pas en avant un pas en arrière. Il est important d'être synchrone avec les autres danseurs, car comme les gens sont très proches les uns des autres, au moindre faux pas, on risque de marcher sur les pieds de quelqu'un. La plus grosse difficulté reste au moment où



L'orchestre

le sifflet retentit pour annoncer le tour sur soi. Au troisième coup de sifflet, il faut faire quelques pas rapides vers l'avant, puis vers l'arrière et ensuite, il faut faire un tour de 360° sur soi tout en restant synchrone avec les autres danseurs et en gardant le rythme.

(Wana Wa Labattoir) est une association de danseurs de Chigoma mahorais. Cette association se trouve à Labattoir. Elle est composée d'une vingtaine de danseurs ; elle a présenté un spectacle gratuit de Chigoma dans la plus pure des traditions



Association— wanawalabattoir.jimdo.com

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre **WANA WA LABATTOIR**. Ils représentent actuellement la commune de Dzaoudzi Labattoir sur l'île, mais aussi à l'ex-

térieur de l'île. Ils représentent Mayotte, ses traditions et ses valeurs communes.

Ils sont à peu près soixante adhérents depuis la création de l'association le 31 mai 2010.

Pour ceux qui souhaiteraient intégrer l'association voici leur programme hebdomadaire :

Répétition tous les mardi et les jeudi.

Lieu : Parking du plateau polyvalent de la ferme école Labattoir 1 route du commerce.

Horaires : 20H30 à 22H00

ou tous les Samedi et Dimanche, aux Badamiers, de 12H30 à 19H30 .

Formation : orchestre, siffleur et chanteur.

Leur politique auprès des jeunes étudiants :

A chaque fin de trimestre ou semestre, les bulletins scolaires des jeunes étudiants sont récupérés par le Président de l'Association afin de suivre également leur évolution dans leurs études, y compris dans le domaine de l'éducation, et celui du comportement avec les parents. Ce système permet d'éviter la délinquance dans un futur proche.

Cela a permis à de nombreux jeunes de faire leurs études correctement sans connaître l'échec et d'aller ensuite les poursuivre à l'extérieur .



L'abolition de L'esclavage



A l'occasion de l'abolition de l'esclavage, l'association Shido de Pamandzi a organisé une journée de commémoration de l'esclavage jeudi 26 avril 2017, sur la Place du Congrès. Des manifestations ont eu lieu aussi partout dans l'île.



(bibliobs.nouvelobs.com)

Plusieurs personnalités de Mayotte sont venus assister à cette journée importante commémorée non seulement à Mayotte mais aussi dans le monde. Des danseurs de chigoma, de Shengué, ainsi que Mayotte 1ère, étaient présents.

Je me suis rendu à cette journée de l'esclavage pour assister aux manifestations organisées en cet honneur.

Plusieurs femmes habillées en salouva et des hommes vêtus de costumes sont venus présenter des danses traditionnelles telles que le M'biwi, le Chigoma, le Débaa, mais aussi des danses contemporaines.

Qu'est-ce que c'est que l'abolition de l'esclavage ?

L'abolition de l'esclavage consiste à interdire juridiquement l'esclavage, c'est-à-dire interdire l'exploitation humaine et la réduction de l'individu à

l'état d'objet qui peut être vendu, acheté telle une chose, car « Tous les Hommes naissent libres et demeurent égaux », comme le proclame le 1^{er} article de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, inscription visible devant le CDI, pour ceux qui ne l'ont pas encore remarqué !

Où a-t-on aboli l'esclavage ?

La lutte pour l'abolition de l'esclavage commence au XVIII^e siècle, menée par les Britanniques, Granville, Sharp et William Wilberforce.

La première émancipation des esclaves a lieu à Saint Domingue, le 29 août 1793, suite à l'insurrection des habitants.

La loi du 4 février 1794 est le premier décret de l'abolition de l'esclavage dans l'ensemble des colonies françaises. elle est très inégalement appliquée et surtout contestée par ceux dont les revenus profitaient de ce type de commerce. Ainsi, la Réunion, l'île de France (Maurice) et Rodrigues, mais aussi, la Martinique, Tobago, Saint Martin et Sainte Lucie, y échappent.

Le deuxième décret de l'abolition de l'esclavage en France a été signé le 27 avril 1848 par le Gouvernement provisoire de la II^e République. Il a été adopté sous l'impulsion de Victor Schœlcher, quinze ans après

que la Grande-Bretagne l'eut aboli dans ses propres colonies.

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits"



Bloq.schtunks.info

En 1865, Abraham Lincoln abolit l'esclavage cette fois-ci aux Etats-Unis.

Le 10 mai est la «Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition», crée en 2006 par Jacques Chirac.

Cependant, des jours de commémoration de l'abolition de l'esclavage existent dans les DOM depuis 1983, où ils sont fériés.

Ces jours fériés ont été institués par une loi de 1983. « C'était une demande des assemblées locales, entérinée par Mitterrand après son arrivée au pouvoir. Une circulaire détermine ces jours en fonction des jours historiques ».





Passation de pouvoir



Emmanuel Macron a été officiellement investi Président de la République française, dimanche 14 mai 2017, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Elysée. Emmanuel Macron est devenu le 25^e Président de la République, le huitième de la V^e République. Il a été accueilli par son prédécesseur François Hollande ex-président de la république pour une passation de pouvoir.

Pour rappel voici les noms des présidents de la V^e République :

Charles de Gaulles 1959

Georges Pompidou 1969

Valéry Giscard d'Estaing 1974

François Mitterrand 1981

Jacques Chirac 1995

Nicolas Sarkozy 2007

François Hollande 2012

Emmanuel Macron 2017

Emmanuel Macron a été Ministre de l'économie pendant le quinquennat de François Hollande. Les deux hommes se sont serré la main en souriant.

Près de 1500 policiers et gendarmes ont sécurisé l'événement qui s'est déroulé sur toute la matinée et une partie de l'après-midi. La circulation automobile a été interdite dès 9h45 dans un large périmètre comprenant, entre autres, les Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe et le palais de l'Elysée. Tous les feux rouge et orange ont été arrêtés à l'occasion de cet événement, seul le feu vert fonctionnait.

La journée de passation de pouvoir a commencé peu avant 10h, avec l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée, où François Hollande l'a accueilli amicalement en haut du tapis rouge. Une heure et quelques secrets d'Etat échangés en



tête-à-tête plus tard, Emmanuel Macron a raccompagné à sa voiture François Hollande. Le désormais ex-président s'est alors rendu au siège parisien du Parti Socialiste.

Peu avant la passation de pouvoir l'ex Président a passé un message à tous les Français sur la chaîne de LCI : « les Français vont me manquer » dit l'ex-Président.

Ensuite Le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, a annoncé mercredi 17 mai la composition du gouvernement d'Edouard Philippe, 1er ministre. Strictement paritaire, le gouvernement a 54,6 ans de moyenne d'âge. Trois personnalités du Modem ont été nommées, deux des Républicains, quatre du Parti socialiste et deux du Parti Radical de gauche.

Le nouveau Président de la République a pris un ton ferme. Il veut un gouvernement strict et sérieux.

Le gouvernement d'Edouard Philippe se compose comme suit :



Gérard Collomb, 69 ans : ministre d'Etat, ministre de l'intérieur

Nicolas Hulot, 62 ans : ministre

d'Etat, ministre de la transition écologique

François Bayrou, 65 ans : ministre d'Etat, garde des sceaux.

Sylvie Goulard, 52 ans : ministre des armées.

Jean-Yves Le Drian, 69 ans : ministre de l'Europe et des affaires étrangères. **Richard Ferrand**, 54 ans : ministre de la cohésion des territoires.

Agnès Buzyn, 54 ans : ministre des solidarités et de la santé.

Françoise Nyssen, 65 ans : ministre de la culture.

Bruno Le Maire, 48 ans : ministre de l'économie.

Muriel Pénicaud, 62 ans : ministre du travail.

Jean-Michel Blanquer, 52 ans : ministre de l'éducation nationale

Jacques Mézard, 69 ans : ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Gérald Darmanin, 34 ans : ministre de l'action et des comptes publics

Frédérique Vidal, 53 ans : ministre de l'enseignement supérieur.

Annick Girardin, 52 ans : ministre des outre mer.

Laura Flessel, 45 ans : ministre des sports.

Elisabeth Borne, 56 ans : ministre de la transition écologique chargée des transports.

Marielle de Sarnez, 66 ans : ministre chargée des affaires européennes.

Quatre secrétaires d'Etat ont aussi été nommés :

Christophe Castaner, **Marlène Schiappa**, **Sophie Cluzel**, **Mounir Mahjoubi**.



POÉSIE



Pourquoi es-tu si mystérieuse ?

Lorsque je suis avec toi je comprends ce que veut dire le mot « Amour ».

Je suis tellement perdu lorsque tu te sépa- res de moi.

Quand je te vois, je commence à aimer comme je n'ai jamais aimé.

Je suis fou et perdu lorsque je suis dans tes bras.

Je deviens un enfant quand je suis avec toi.

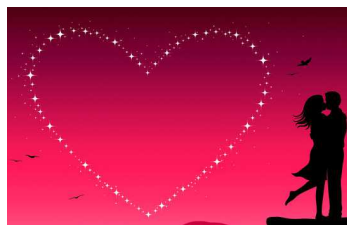
Je ne suis pas romantique mais lorsque je suis avec toi je deviens un vrai poète du ro- mantisme.

Moi je te veux, je te prends, tu es tout pour moi.

J'ai décidé de ne plus aimer, te voilà près de mon cœur !

La première fois que je t'ai vue, mon cœur a changé. Il n'est plus du tout le même qu' auparavant.

Quand je t'ai vue, j'ai vu le monde en rose.



Zoubert



Zoubert

Je souhaite à chaque élève une excel- lente réussite aux examens et consé- cutivement de bonnes vacances bien mé- ritées !

Monsieur le Proviseur

Un immense Bravo à Zoubert qui s'est énormément investi pendant toute l'année dans l'atelier journal.

La Rédactrice en Chef

Bonnes vacances !!!

Bonnes vacances !!!